

Rillieux-la-Pape



Rapport d'activités 2016-2017

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

**HOTEL DE VILLE -165, rue Ampère
69140 Rillieux-la-Pape Tél. 04 37 85 00 00**

Table des matières

1 DES SERVICES MUNICIPAUX EN CONSTANTE EVOLUTION.	3
1.1 La recherche d'efficience.	3
1.1.1 La gestion des finances municipales.	3
1.1.2 La section de fonctionnement.	4
1.1.3 Les dépenses de fonctionnement.	4
1.1.4 Les recettes de fonctionnement.	5
1.1.5 La section d'investissement.	6
1.1.6 Les dépenses d'investissement.	6
1.1.7 Les recettes d'investissement.	7
1.2 Une gestion engagée des ressources humaines.	8
1.3 Poursuivre les efforts de modernisation des systèmes d'information.	9
1.4 Évaluer l'action municipale.	10
2 ASSURER LA SECURITE ET LA TRANQUILLITE PUBLIQUE.	10
2.1 Transformation de l'antenne de justice en maison de justice.	11
2.2 Le renforcement de la police municipale.	12
2.3 L'implication des services municipaux et des citoyens.	13
3 GARANTIR LES SOLIDARITES.	13
3.1 Consolider les politiques éducatives.	13
3.1.1 Renforcer les appuis à la scolarité et aux loisirs.	13
3.1.2 Assurer la réussite éducative des jeunes les plus en difficultés.	15
3.1.3 Offrir une diversité des modes d'accueil pour la petite enfance.	15
3.1.4 Poursuivre les soutiens aux associations œuvrant en matière éducatives.	16
3.2 Garantir une réponse aux sollicitations des usagers et promouvoir leur citoyenneté.	16
3.2.1 Organiser l'accueil et la vie citoyenne.	16
3.2.2 Favoriser l'accès au logement.	17
3.2.3 Intervenir en faveur des publics fragilisés.	18
3.2.4 Renforcer l'accompagnement des familles.	20
3.3 Promouvoir le Vivre Ensemble.	20

3.3.1 Mobiliser les habitants autour d'une offre festive.	20
3.3.2 Conforter et développer l'offre culturelle et artistique.	21
3.3.3 Favoriser l'accès à la lecture et aux archives.	21
3.3.4 Renouveler la démocratie locale.	22
3.3.5 Les sports comme outil d'intégration et d'excellence.	23
4 AMELIORER LE CADRE DE VIE.	24
4.1 Garantir la cohérence du développement urbain.	25
4.1.1 Rénover la ville.	26
4.1.2 Améliorer l'efficacité énergétique pour réduire notre impact sur l'environnement.	27
4.1.3 Soutenir l'attractivité du territoire et les activités économiques.	29
4.1.4 Assurer les mobilités et les transports.	30
4.2 Des services pour la proximité.	31
4.2.1 Optimiser le patrimoine communal.	31
4.2.2 Pour une diversification du parc floral.	32
4.2.3 Un domaine public propre et bien géré.	35
4.2.4 Exploiter et entretenir les équipements publics communaux.	37
4.2.5 Une meilleure prise en compte des interventions techniques.	37
4.2.6 Des équipements municipaux entretenus et sécurisés.	38

1 Des services municipaux en constante évolution.

Entre contraction des recettes des dotations de l'État, réforme de la taxe d'habitation, niveau d'investissement de la collectivité soutenu, les marges de manœuvre de la collectivité sont étroites mais néanmoins nécessaires à trouver.

Dans ce contexte, la commune et le centre communal d'action sociale poursuivent l'optimisation de leur organisation et de leur budget.

Des actions sont régulièrement engagées pour obtenir le plus de marges possibles et maintenir une capacité significative d'autofinancement.

- La poursuite d'une gestion engagée des ressources humaines pour maîtriser l'évolution de la masse salariale ;
- Le développement d'une approche de gestion des services et dispositifs par les coûts permettant d'obtenir des rationalisations et optimisations (équipements, fluides, contrats de prestation...) sans pour autant dégrader l'exécution du service public ou son accessibilité auprès des usagers ;
- La recherche d'une politique tarifaire adaptée ;
- L'identification de recettes complémentaires en fonctionnement et en investissement en sollicitant les dispositifs européens, étatiques, régionaux ou métropolitains ;

1.1 La recherche d'efficience.

1.1.1 La gestion des finances municipales.

Le budget de la ville est préparé et géré par la Direction des Finances. Elle est également chargée d'élaborer des analyses et prospectives financières. Elle est également garante de la bonne tenue des comptes de la collectivité et doit s'assurer que les règles comptables et financières sont respectées par l'ensemble des services.

Elle organise et prépare les discussions budgétaires.

Les hypothèses retenues depuis plusieurs exercices budgétaires et qui se confirment s'organisent de la façon suivante :

En recettes, une stabilité des taux d'imposition mais une dynamique des bases fiscales à préserver compte tenu de la révision des abattements, une baisse des compensations fiscales versées par l'État, une baisse de la dotation forfaitaire atténuée des engagements pris par le gouvernement, une évolution à la hausse de la dotation de solidarité urbaine, l'absence de contractualisation financière avec la Métropole.

En dépenses, des frais financiers contenus en raison de conditions d'emprunts favorables, des dépenses de personnel progressant de 2% à 3 % maximum sur la période.

Le maintien d'un autofinancement brut au dessus de 3M€ doit rester la norme avec une stricte limitation du recours à l'emprunt. Les efforts sur le fonctionnement doivent perdurer tant en dépense qu'en recette.

1.1.2 La section de fonctionnement.

Celle-ci regroupe l'ensemble des opérations nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité et s'équilibre au budget primitif à 38,36 millions d'euros en 2017.

1.1.3 Les dépenses de fonctionnement.

En 2017, les dépenses réelles de fonctionnement prévisionnelles (BP+DM) s'élèvent à 34,33 millions d'euros, en hausse de 3,3% par rapport au compte administratif de 2016.

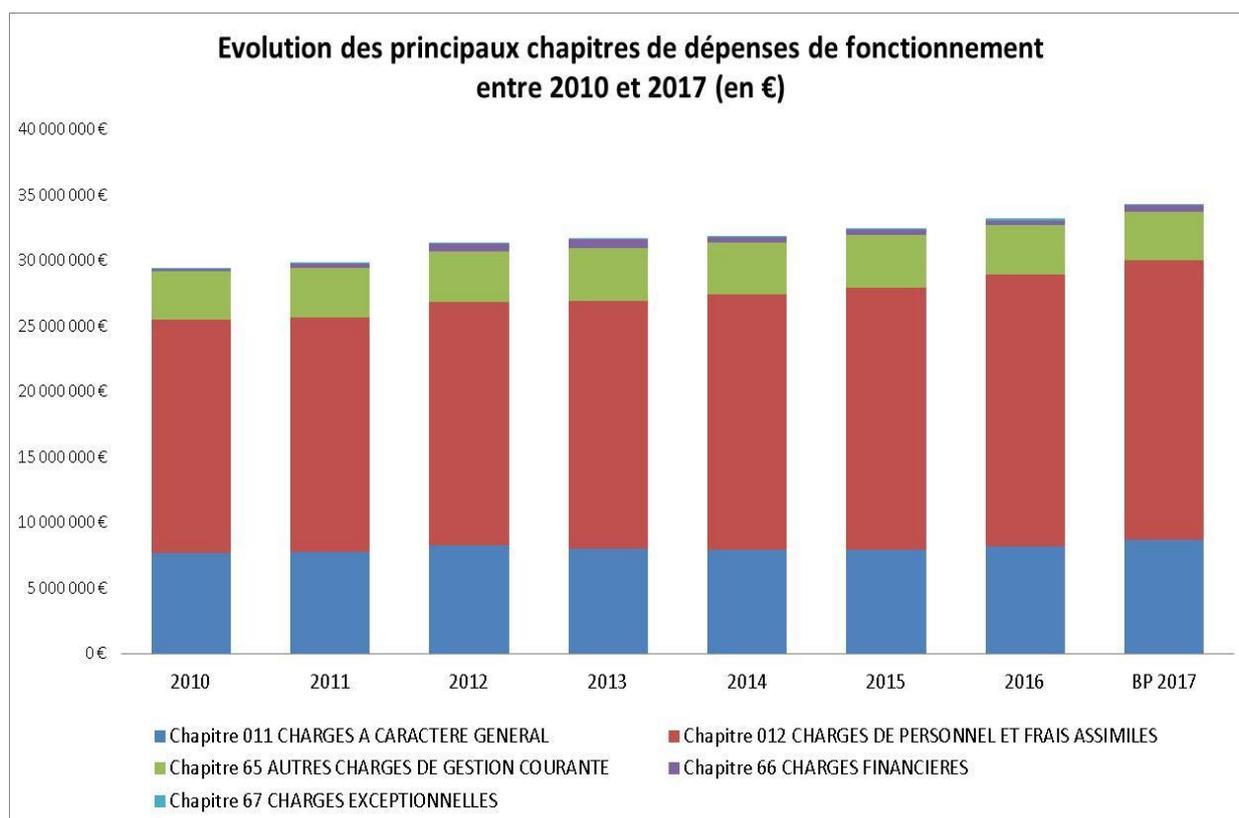
Les frais de personnel prévu au budget primitif pour 21 305 500 € en 2017 serait en augmentation de + 2,7% par rapport à 2016 principalement en raison de la réforme dite « PPCR », la revalorisation du point d'indice de la fonction publique ainsi qu'au Glissement Vieillesse Technicité. Pour autant, le niveau de réalisation constaté au 31 décembre 2017 devrait permettre de rester au même niveau (voire même en diminution) que l'enveloppe 2016.

Parmi les autres postes de dépenses, il convient de noter l'évolution à la baisse (- 108 000 €) de la subvention versée au CCAS, s'établissant à 719 000 € en 2017 au regard d'un suivi financier plus resserré et d'une réintégration dans le budget de résultats comptables qui n'avaient pas été encore réintégrés à ce jour.

Les autres dépenses de fonctionnement que sont essentiellement les charges à caractère général évoluent de +6.5%, soit de + 539 538 € par rapport à 2016. Cela est dû pour la moitié à la passation de marchés publics d'entretien pour les bâtiments communaux, à la maintenance des bâtiments et de la voirie.

L'aide de la ville au secteur associatif s'élève à 2,4 millions d'euros pour 2017 en numéraire et 1,9 millions d'euros en nature soit au total 4,3 millions d'euros.

Les associations Rilliardes continueront à être responsabilisées par une prise en compte de leurs disponibilités financières dans la fixation du montant du soutien de la collectivité et par la poursuite du dispositif de bonus/malus dans leur consommation d'énergie.



1.1.4 Les recettes de fonctionnement.

Les recettes réelles de fonctionnement sont prévues à 38,36 millions d'euros en 2017, en baisse de 0,8% par rapport à 2016, permettant avec les cessions foncières de dégager un autofinancement net prévisionnel pour l'investissement estimé à près de 6 millions d'euros pour 2017.

Cette évolution positive résulte notamment des cessions foncières estimées à 2.9M€ (vente de terrain pour la construction des Sénioriales pour 1,4 M€, vente des verchères pour 0,7 M€, vente du terrain de l'ancien CTM pour 0.6M€) qui permettent de maintenir à un niveau élevé l'autofinancement.

Les dotations d'État s'élèveront à 12,6M€ pour 2017, en hausse de 255 714 € (+2.1%) avec une forte diminution de la dotation forfaitaire (-517 K€) compensée par l'augmentation attendue de la dotation de solidarité urbaine (+ 773 K€).

Enfin, les recettes de loyer sont prévues en augmentation de 131 000 € suite aux locations d'Ostérode et à la mise à jour de la politique tarifaire.

Concernant les recettes fiscales, l'évolution attendue de la fiscalité directe compense l'évolution des compensations fiscales : les produits d'impositions directes sont ainsi prévus à hauteur de 12,37 millions d'euros en augmentation de 755 000 € et les compensations fiscales à hauteur de 1,03 millions d'euros.

1.1.5 La section d'investissement.

La notion d'investissement concerne des opérations non renouvelables à l'identique chaque année et qui se traduisent par une modification de la valeur du patrimoine de la collectivité. Cette section s'équilibre à 20.17 millions d'euros pour 2017 (BP+DM)

1.1.6 Les dépenses d'investissement.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 20.1 millions d'euros dont 2.65 millions d'euros de dépenses financières et 17,3 millions d'euros de dépenses d'équipement.

Les dépenses financières sont constituées essentiellement du remboursement du capital de la dette inscrit pour un montant de 1,82 millions d'euros et du versement d'une participation de 500K€ pour la réalisation d'un centre nautique.

Les dépenses d'équipement regroupent les travaux récurrents de gros entretien des divers équipements municipaux et de renouvellement des équipements des services et les nouveaux projets d'aménagement.

Les travaux d'entretien et de renouvellement des équipements sont prévus à hauteur de 4.4 millions d'euros à la PPI 2017. Les 13 millions d'euros restants sont consacrés aux acquisitions foncières (3.6 M€) et aux projets suivants individualisés en chapitre-opération.

AP/CP	Budget
SYSTEME VIDEOPROTECTION URBAINE-EXTENSION	356 614 €
CREATION D'UN POLE ADMINISTRATIF A CASARES	3 166 064 €
AMÉNAGEMENT D'UNE COULÉE VERTE	229 136 €
CREATION EQUIPEMENT ACCUEIL RUE C. JULIEN (AP)	1 051 718 €
REHABILITATION ENSEMBLE IMMOBILIER PL.CANELLAS	418 971 €
REHABILITATION ESPACE BAUDELAIRE EN MEDIATHEQUE	867 850 €
DEMOL/RECONSTRUCTION BAT HULOTTE CENTRE AERE	601 253 €
DÉMOLITION / RECONSTRUCTION GS 5 VELETTE	83 235 €
CREATION D'UN NOUVEAU CENTRE NAUTIQUE (AP)	39 930 €
EXTENSION GS VANCIA	50 000 €
HORS AP / CP	

ÉTUDES URBAINES	31 120 €
AMENAGEMENT URBAIN RILLIEUX VILLAGE PLACE VERDUN	31 800 €
JARDINS FAMILIAUX CASTELLANE	96 014 €
MPT RAVEL MAISON DE LA PARENTALITÉ	199 999 €
BOULODROME RÉFECTION SOL ET BARDAGE	17 567 €
CHAPELLE DE LA BUISSIÈRE	27 628 €
FISAC	71 000 €
FAVORISER ACCESSION A LA PROPRIETE	187 000 €
PLAN SCOLAIRE	325 455 €
TRAVAUX CRECHE LA ROUE	267 996 €
ADAPTATION H. D. V. SUITE A DEMENAGEMENT CASARES	230 000 €
PASSAGE ANTENNE DE JUSTICE EN MAISON DE JUSTICE	75 000 €
ACCESSIBILITE DES ERP	76 916 €
PARC DE SERMENAZ	70 786 €
TRANSFERT CTM A OSTERODE - TRAVAUX D'AMENAGEMENT	1 119 €
DEMOLITION CTM	36 234 €
TOITURES BATIMENTS CENTRE AERE DES LONES	74 517 €
DEMOLITION GARAGE DES MERCIERES	13 246 €
CHABOTTE TOITURE BATIMENT PRINCIPAL	15 749 €

1.1.7 Les recettes d'investissement.

Ces dépenses sont financées avec les recettes suivantes :

En recettes financières :

- Virement de la section de fonctionnement et amortissements pour 4 millions d'euros (qui constitue l'autofinancement prévisionnel) ;
- F.C.T.V.A. 892 K€ ;
- Taxe Locale d'équipement estimée à 85 K€ ;
- Dépôts et cautionnements reçus pour 9 K€ ;
- Des cessions foncières à hauteur de 2.9 M€ ;

En recettes d'équipement :

- des subventions d'équipement pour 1.5 M€ ;
- un emprunt prévisionnel de 5 M€ ;

Fin 2017, la dette est de 21.7 millions d'euros avec un ratio encours de dette/recettes réelles de fonctionnement de 56.5% contre 68,19% pour la moyenne nationale de la strate en 2016.

1.2 Une gestion engagée des ressources humaines.

Masse salariale : 20 740 500 € en 2016

21 305 500 € en 2017 (BP+DM)

La Direction des ressources humaines est une direction support pour la Direction générale en matière d'organisation des services et est garante de la bonne gestion de la masse salariale. Elle est chargée de la bonne exécution des procédures administratives de gestion du personnel du recrutement jusqu'à la retraite. Elle accompagne les managers dans la mise en œuvre des changements d'organisation du travail et des services nécessaires à l'évolution de la collectivité.

Sur les années 2016 et 2017, après avoir accompagné la mise en œuvre de la réorganisation des services municipaux, la Direction des ressources humaines s'est attelée à accompagner les directions et services sur la gestion du personnel communal et à dynamiser les modes de gestion de la masse salariale.

L'évolution de la masse salariale qui représentera encore 62 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement augmente de 3,7 % par rapport au budget primitif et à la décision modificative de 2016.

L'effectif municipal a baissé entre 2016 et 2017, il est passé de 487 agents permanents fin 2015 à 457 en fin 2017.

L'optimisation de la gestion des ressources humaines passe également par un effort soutenu concernant les formations qui s'élèvent à 110 000€.

En 2016, les agents municipaux ont bénéficié de **973** jours de formation et **1012** Jours en 2017.

La réorganisation des services basée avant tout sur un principe de mobilité interne a abouti à une meilleure rationalisation des emplois (fin de contrats, départs en retraite, suppression d'emplois vacants à la suite de mobilité) permettant notamment de compenser une part significative des variations à la hausse.

Elle se poursuit avec les réorganisations suivantes :

- mise en commun des services à la population avec le regroupement de plusieurs directions (DPE, VE, VSC,) celles-ci ont été transférées vers un nouvel équipement (AMA).

La RH a également portée des actions fortes de modernisation et d'adaptation des modalités de fonctionnement des services :

- modification des temps de travail des agents communaux pour parfaire l'adaptation des services municipaux aux besoins réels des habitants. Échéance 31/12/2017.
- modification des régimes indemnitaires versés aux agents en fonction des responsabilités, de la tenue du poste et de la présence au travail. Échéance 01/10/2017.
- mise en place d'un plan d'actions pour lutter contre l'absentéisme avec de meilleurs outils de suivi, des actions de préventions, des incitations à la reprise de travail, etc...
- dialogue de gestion avec les directions opérationnelles sur le suivi des effectifs et des enveloppes budgétaires limitatives (remplacements, personnel extérieur, etc.).

Enfin, la ville verse une subvention de fonctionnement à hauteur de 135 000 € (100.000€ en cache et 35000€ de frais de personnel) en 2017 celle-ci était de 120 000 en 2015 à l'association « amicale du personnel » pour des aides ponctuelles et prestations sociales y compris financières en cas de difficulté et pour l'organisation de séjours d'activités.

1.3 Poursuivre les efforts de modernisation des systèmes d'information.

Montant en investissement : 449 771 €

Montant en fonctionnement : 358 700 €

Derrière les termes « ordinateurs », « télécoms » et « informatique » se cachent en réalité aujourd'hui le squelette de la collectivité. Ces outils facilitent considérablement l'exécution du service public par les agents.

- Le réseau municipal est composé d'environ 450 postes informatiques dont près d'une centaine dans les écoles élémentaires. Elle gère 130 lignes téléphoniques et 100 lignes mobiles.
- La direction a renouvelé 100 ordinateurs et les équipements de la salle serveur de l'Espace Baudelaire. Elle a aussi remplacé une grande partie du réseau de téléphone fixe des bâtiments municipaux en passant sur une nouvelle technologie de téléphonie sur IP.

La DOSI œuvre pour :

- Maintenir l'ensemble des équipements en fonctionnement 6 jours sur 7 ;
- Assurer la sécurité du réseau et des données possédées par la collectivité ;
- Déterminer les solutions informatiques à même de contribuer à améliorer la productivité et le service rendu au public et accompagner les services dans leur mise en œuvre ;
- De développer la dématérialisation tant dans les échanges avec les citoyens qu'entre services de la collectivité ;
- De fournir des outils modernes aux agents afin d'améliorer l'efficacité des services et la qualité du service public.

En 2016 et 2017, les projets principaux ont été :

- L'ouverture d'un site internet de gestion de la relation citoyen : demarches.rillieuxlapape.fr et la fourniture de services en ligne : rendez-vous passeport, location de salles municipales... A ce jour, **1 740 comptes** ont été créés par des usagers ;
- La création d'un site intranet pour les agents de la commune afin de faciliter l'échange d'information entre les 500 agents de la ville ;
- La mise en place d'un réseau fibre optique et l'aménagement des nouveaux bâtiments municipaux : Centre technique municipale à Ostérode et l'accueil Marcel André ;
- La création d'un site internet des Archives municipales : archives.rillieuxlapape.fr ;
- La dématérialisation du circuit des documents comptables. Factures, bons de commande, ordres de paiement sont maintenant réceptionnés, transmis et signés de façon totalement dématérialisés.

1.4 Évaluer l'action municipale.

La mission « évaluation » chargée de réaliser des interventions ciblées sur des calculs de coûts ou l'examen des comptes de structures soutenues par la ville.

Ainsi, sur 2016 et 2017, la mission évaluation a notamment conduit :

- une analyse des coûts des garderies périscolaires et plus généralement des rythmes scolaires dans leur globalité ;
- Refonte des tarifs du centre aéré de la restauration scolaire qui a donné naissance à un guide des tarifs municipaux ;
- Analyse des coûts des auxiliaires de sécurité ;
- Coût des animations de la piscine ;
- Audit financier de l'association de l'OR, ASCS, Cap Nord ;
- Mise en place d'un suivi du patrimoine mobilier. (processus de commande et inventaire physique)
- Mise en place d'enveloppes budgétaires RH. (HS, remplacement, REED)

Les perspectives 2018 étude du projet de transport à la demande, mise en place de tableau de bord d'activités. Développement de l'approche financière au travers de fiche projet.

2 Assurer la sécurité et la tranquillité publique.

Traditionnellement, le champ d'action de la Police Municipale correspond à celui de la police administrative, de la prévention et plus globalement de la lutte contre la petite et moyenne délinquance.

Son rôle est de lutter contre les comportements déviants communément dénommés incivilités. La Police Municipale joue un rôle majeur en matière de tranquillité publique et de lien social. C'est avant tout, une police de proximité.

Depuis plusieurs années, l'État a renforcé les pouvoirs judiciaires des policiers municipaux en matière de constat d'infraction et de verbalisation.

Les policiers municipaux secondent ainsi les policiers nationaux en matière de délit et de crimes. Un partenariat particulièrement dense existe à Rillieux-la-Pape entre la Police Municipale et la Police Nationale.

2.1 Transformation de l'antenne de justice en maison de justice.

Cette structure propose aux habitants de la commune et des communes limitrophes un lieu de proximité où ils peuvent notamment trouver plusieurs permanences de professionnels (Avocat, Notaire, défenseur des droits, conciliation, aide aux victimes, conseils juridiques spécialisés...)

Deux nouveautés sur 2017 :

- Pour le confort du public et celui des professionnels des travaux seront réalisés.
- Une greffière sera mise à disposition à plein temps fin 2017, début 2018 par le Ministère de la Justice.

Le soutien de la ville à cette structure est significatif avec la mise à disposition des locaux et d'un agent d'accueil ainsi que la prise en charge des énergies et fluides. Il a représenté au total **55 000 €**.

Fréquentation Antenne de Justice Accès aux Droits / Aide aux Victimes

	2016	2017
Accueil téléphonique	2475	2781
Accueil physique	2341	2554
Fréquentation accueil	4816	5335
Juriste	812	869
Association Aide aux Victimes	241	266
Avocats	319	284
Service civique	174	282
Conciliateur	271	235
Notaire	68	67
Défenseur des droits	230	216
Fréquentation permanences	2115	2219
Accueil/secrétariat	1059	1402

Fréquentation Totale	7990	8956
-----------------------------	-------------	-------------

2.2 Le renforcement de la police municipale.

L'action de la police municipale est multiple. Elle met en œuvre des actions tant dans le domaine de la prévention (sécurité routière, addiction, intervention en collège et lycée, sécurisation des manifestations et évènements) qu'en appui à la police judiciaire dans la constatation d'infractions.

Le domaine majeur d'intervention reste toutefois les interventions sur le domaine public afin d'assurer le respect des arrêtés municipaux et la tranquillité publique sur le stationnement illicite, les mises en fourrières, la lutte contre la divagation des animaux.

Les effectifs de la police ont été fortement développés en passant de 13 à 20 policiers avec en complément 4 Agents de Surveillance de la Voie Publique dans le cadre de la mise en œuvre d'un Centre de Supervision Urbaine, un effectif qui passera à 8 agents d'ici la fin de l'année 2017.

Le Centre de Supervision Urbain, équipement destiné à visionner et filmer la voie publique 24h/24h, a été consolidé avec la rénovation complète des locaux et des matériels. Le CSU compte 51 caméras en 2017 contre 9 en 2014.

La vidéo-verbalisation a été mise en place en avril 2017 afin de lutter principalement contre les comportements dangereux sur la route (franchissement de feu rouge, circulation sans casque, franchissement de ligne continue, usage du téléphone portable au volant, défaut de ceinture).

200 000€/an de budget sont alloués à l'implantation et au développement des caméras sur la Ville. Les évolutions suivantes sont constatées :

- Du 1^{er} janvier 2016 au 31 août 2017, 465 infractions aux deux roues ont été relevées dont 86 par vidéo-verbalisation (non port du casque, circulation sur trottoir, rodéo...)
- 24 verbalisations pour diverses nuisances (barbecues sauvages, consommation d'alcool sur la voie publique)
- 57 exclusions du Centre Nautique.
- 461 interventions pour tapage diurne et nocturne.
- 313 demandes d'Opération Tranquillité Vacances.
- 130 contrôles vitesse.
- 400 surveillances de points écoles.

30 000€ de budget alloués à la formation des policiers municipaux et des vidéo-opérateurs. Le risque majeur d'attentat sur notre territoire et l'activation du plan d'urgence en France a amené à adapter et faire évoluer les techniques d'intervention de la Police Municipale sur la voie publique et également de prendre toutes les mesures nécessaires lors de l'organisation des manifestations sur notre territoire.

2.3 L'implication des services municipaux et des citoyens.

Elle se traduit dans divers projets :

- le Programme de Réussite Éducative, démarche partenariale placée sous la responsabilité du CCAS, consiste à instaurer un accompagnement socio-éducatif autour des enfants en fragilité et de leur famille.
- En 2016-2017, un travail a été mené pour à la mise en place d'une Maison de la Famille et de la Parentalité sur le territoire qui sera positionnée à la place de la MPT Ravel, en associant l'ensemble des partenaires concernés qui ont par ailleurs rédigé ensemble une charte de la parentalité.
- le dispositif « Ville Vie Vacances » qui incitent les jeunes à se remobiliser afin d'éviter les comportements incivils et délinquants pendant les vacances scolaires.
- la « participation citoyenne » qui permet à des habitants dans certains quartiers, après avoir été formé par une action conjointe de la police nationale et de la police municipale, d'être des relais d'observations et d'informations quant aux faits anormaux pouvant être à l'origine d'infractions. La prévention de l'isolement des personnes vulnérables (personnes âgées notamment) fait aussi partie de leur mission.

3 Garantir les Solidarités.

Développer le vivre ensemble, renforcer les politiques éducatives et les conditions d'accueil de la petite enfance, être au plus proche des besoins sociaux et développer la citoyenneté sont des priorités de la nouvelle majorité municipale. Elles doivent pouvoir se décliner en services opérationnels à la population afin de répondre aux préoccupations des habitants dans leurs démarches quotidiennes et à accompagner et soutenir les publics fragilisés.

En 2017, dans une période de tensions économiques et sociales, la commune va consacrer **2 086 000 €** de dépenses de fonctionnement au développement d'une offre de service de qualité pour l'ensemble des rilliards.

3.1 Consolider les politiques éducatives.

Montant en fonctionnement : 2 034 000 €

Montant en investissement : 863 000 €

La municipalité s'engage au quotidien dans la mise en œuvre d'une politique éducative locale cohérente et partagée dans laquelle la place des parents est au cœur de l'ensemble des actions développées tant au niveau du renforcement des appuis à la scolarité et aux loisirs pour une meilleure réussite éducative que des modes de garde de la petite enfance.

3.1.1 Renforcer les appuis à la scolarité et aux loisirs.

Deux lycées (dont un privé, Saint-Charles), trois collèges (dont un privé, Saint-Charles) et dix groupes scolaires constituent une offre d'accueil scolaire particulièrement dense sur Rillieux-la-Pape.

Sur les maternelles et primaires, l'évolution du nombre d'élèves est toujours dynamique passant de 3 596 en 2015/2016 à 3 691 en 2016/2017 représentant 150 classes avec 4 ULIS. (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)

Le budget de 430 000 € en fonctionnement et 25 000 € en investissement, accordé au secteur scolaire permet de maintenir l'effort en direction des écoles avec la poursuite des achats de fournitures, le renouvellement des équipements informatiques, le transport des élèves et des jeunes enfants pour faciliter la restauration scolaire ou le développement d'activités.

La ville de Rillieux-la-Pape apporte également son appui à hauteur de 183 000 € à toutes les formes d'enseignements grâce aux participations versées pour chaque élève fréquentant une école privée.

L'adaptation de l'organisation des rythmes scolaires est poursuivie pour un meilleur épanouissement des enfants avec notamment 8 000 € fléchés sur l'achat d'équipements et de matériels complémentaires qui permettent de développer les activités périscolaires. Un appel à projet a permis également à plusieurs associations (13 en 2017) de s'impliquer sur ces temps et de diversifier la palette des propositions faite aux enfants (sport, culture, lecture,... pour une subvention totale d'un montant de 18 000€). Plus de 120 intervenants différents côtoient les enfants inscrits sur le périscolaire sur la semaine. Sur la deuxième année scolaire de fonctionnement 2015/2016, 2 255 élèves ont été accueillis sur ce dispositif et 2 763 sur l'année scolaire 2016/2017.

Malgré un ajustement des crédits vers les accueils de loisirs, 250 000 € hors frais de personnel, le fonctionnement des structures est optimisé et a généré des recettes importantes dont 530 000 € de la CAF et 182 000 € provenant du Contrat Enfance Jeunesse. 2 204 enfants ont profité en 2016 des centres de loisirs municipaux et des camps organisés à Chabotte et à la montagne.

En 2016, 180 élèves d'élémentaires ont bénéficié d'un séjour d'une semaine en classes transplantées à Chabotte et 230 en 2017. Ces trois dernières années, y a eu plus d'enseignants volontaires que de séjours possibles. Pour les mini séjours Astronomie de deux jours au Centre aéré des Lômes, 65 élèves en 2016 et 71 en 2017 ont découvert cette activité. Pour les cycles poterie maternelle qui sont mis en place sur le Centre Aéré des Lômes, 250 élèves ont découvert cette activité en 2016 et en 2017. En fin d'année scolaire, des journées plein air permettent aux élèves de maternelle de profiter pleinement du site du Centre aéré avec une visite de la ferme pédagogique. **En 2016, 896 élèves** ont bénéficié de cette sortie et **1038 en 2017**.

En matière de restauration scolaire, la bonne gestion de la délégation de service public a permis de prévoir des crédits en baisse limitant ainsi la compensation des tarifs sociaux soit 460 000 € en 2016 et 2017, contre 490 000 € en 2015 et 513 000 € en 2014.

230 253 repas ont été distribués pour notamment 2 248 enfants différents inscrits sur 2015/2016. Nous avons eu **237 135 repas distribués sur 2016/2017** pour **2 423 enfants différents inscrits**. Nous sommes en augmentation constante des convives depuis trois ans.

Au regard de l'accroissement du nombre d'habitants, la carte scolaire a été révisée avec un ajustement des périmètres autour des écoles. Des travaux sont régulièrement programmés, chaque année sur plusieurs écoles, afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves et de la communauté éducative. Nous avons des enveloppes allouées pour un montant total de 405 000 € par an.

Des activités sportives en milieu ouvert ont été mises en place pour une première expérimentation à l'été 2016. Compte tenu du succès rencontré, ces activités se poursuivent chaque mercredis et samedis et pendant les vacances scolaires.

3.1.2 Assurer la réussite éducative des jeunes les plus en difficultés.

Le Service Initiatives jeunes et réussite éducative œuvre afin de renforcer les conditions de la réussite éducative, l'insertion dans la vie et l'épanouissement de tous les jeunes Rilliards. Il regroupe l'Espace jeunes, le Programme de réussite éducative et le dispositif Seconde Chance.

Les orientations mises en œuvre depuis 2016 permettent :

- d'inciter et d'accompagner les jeunes dans leurs initiatives et dans le développement de projets. **2126 jeunes adultes** ont ainsi été accueillis en 2016 ;
- de soutenir les actions du BIJ, dont le budget de 50.000 € permet de maintenir les 2 actions principales que sont les chantiers jeunes, **180 jeunes** pour les chantiers et **77 jeunes** pour la bourse au permis sur 2016 ;
- d'engager la totalité des moyens humains, partenariaux et financiers nécessaires à la mise en œuvre du dispositif 2^{ème} chance destiné aux jeunes en décrochage, très éloignés de l'emploi et en situation de pré-marginalisation. **21 jeunes ont intégrés le dispositif**, ils ont tous bénéficiés d'un contrat de travail dont **5 en contrat à durée indéterminée**.

Au total, ce sont 287 jeunes qui ont bénéficié du Programme de Réussite Éducative en 2016 et 245 en 2017. La commune est toujours plus impliquée en compensant jusqu'à présent les désengagements de l'État et d'autres partenaires (plus de 67 000€ en 2017).

Il faut mentionner également la place importante du Point d'Accueil Écoute Jeune (PAEJ) qui a permis de soutenir des jeunes en difficulté et en mal-être pour les remettre en confiance et éviter leur marginalisation.

3.1.3 Offrir une diversité des modes d'accueil pour la petite enfance.

Le service petite enfance est chargé de coordonner l'ensemble des acteurs du secteur des 0-6 ans (hors enfants scolarisés), d'impulser une dynamique pour adapter l'offre à la population en lien avec le contrat enfance jeunesse signé avec la CAF et la politique petite enfance.

En 2016-2017 la priorité d'action a été de redéfinir la gouvernance de la petite enfance afin de prendre en compte l'évolution de la population, en garantissant l'accès à toutes les familles y compris aux nouveaux-arrivants et de travailler sur l'optimisation des équipements.

En 2016-2017, le service a travaillé à la mise en place d'une maison de la parentalité sur le territoire, en associant l'ensemble des partenaires concernés qui ont par ailleurs rédigé ensemble une charte de la parentalité.

3.1.4 Poursuivre les soutiens aux associations œuvrant en matière éducatives.

Les attributions proposées s'effectuent en fonction des disponibilités financières des organismes. Il y a lieu, en effet, d'éviter autant que possible que les subventions publiques viennent concrètement abonder les fonds propres des structures sans conséquence sur le nombre et la qualité des actions conduites.

3.2 Garantir une réponse aux sollicitations des usagers et promouvoir leur citoyenneté.

Montant en fonctionnement : 1 152 000 €

Montant de l'investissement 420 000 €

Les orientations prises en 2017 ont privilégiée le développement d'un service de qualité aux habitants afin d'apporter une réponse, dans les meilleurs délais, à leurs sollicitations sur les questions d'état civil, de logement, d'aide et d'accompagnement vers plus d'autonomie ou de soutien dans les évènements et accidents de la vie qui les fragilisent.

3.2.1 Organiser l'accueil et la vie citoyenne.

La ville s'emploie à améliorer le service rendu à la population grâce à une meilleure qualité de l'accueil avec la mutualisation et la professionnalisation des pôles d'accueil entre les sites de l'hôtel de ville et l'accueil de Marcel André.

Le développement des prises de rendez-vous permettra d'apporter des réponses davantage personnalisées aux sollicitations des usagers en matière d'état civil, des titres sécurisés (passeport, carte d'identité) ou de tout autre démarche comme les attestations d'accueil, la légalisation de signatures ou les certificats de vie maritale.

Ces activités représentent :

- 6 477 titres sécurisés ont été réalisés en 2016. Depuis le 1^{er} janvier 2017, 4 290 titres ont été délivrés.
- En 2016, le service affaires générales a enregistré 1 870 inscriptions sur les listes électorales.
- En 2016, 11 150 actes (délivrance, rédaction...) ont été réalisés par le service état civil.

La modernisation et la simplification se poursuit :

- Depuis le 21 mars 2017, suppression du principe de territorialisation des demandes de cartes d'identité. Les demandes sont désormais réalisées seulement dans les communes équipées de dispositifs de recueil ;

- Poursuite du développement de la GRC, avec comme services en ligne : les rdv CNI-passeports, les demandes d'actes d'état civil et le renouvellement des concessions cimetières ;
- Ouverture le 17 octobre 2017 de l'agence postale communale à Crépieux ;
Cette ouverture s'accompagne d'une amplitude horaire plus grande de la Mairie Annexe : du mardi au samedi de 9 heures à 12 heures ;
- Regroupement des services à l'Accueil Marcel André et mise en place d'un accueil mutualisé pour les sites de l'AMA et la mairie centrale ;
- Prise en compte de loi Justice 21^{ème} siècle du 17 novembre 2016 ;
- Changement de prénom et de nom possible en mairie depuis le 1er janvier 2017 ;
- Saisie des PACS à compter du 1er novembre 2017 ;
- Intégration au dispositif COMEDEC (Communication Électronique des données d'État Civil) en octobre 2017. Ce dispositif permet la dématérialisation de la délivrance des données de l'état civil.

3.2.2 Favoriser l'accès au logement.

La ville de Rillieux-la-Pape accueille au quotidien et accompagne les demandeurs de logement social en relation étroite avec les bailleurs sociaux. Les demandes sont gérées au niveau d'un fichier central départemental. Des points réguliers ont lieu avec les différents partenaires (bailleurs, Préfecture...) pour instruire les demandes. Une commission spécifique dans laquelle siège un conseiller municipal délégué se réunit tous les 2 mois pour procéder aux attributions.

- 206 nouvelles demandes ont ainsi été instruites en 2016 directement par la commune. A noter qu'en 2016, 786 demandes pour Rillieux, 1^{er} choix enregistrées par l'ensemble des guichets du Rhône.
- 408 logements ont été attribués en 2016.

64 logements sociaux qui ont été créés sur 2016-2017 sur le territoire communal.

Regroupement familial :

25 dossiers instruits en 2016 – 9 avis favorables – 6 refus – 7 en cours de traitement – 3 sans suite (1 décès – 1 acquisition nationalité française – 1 abandon demandé).

Primes accession propriété :

Le plan d'aide municipale à l'accession à la propriété, mis en place en 2015, a donné lieu en 2016 et 2017 à une augmentation des dossiers de primes à instruire.

Année 2016 : 24 primes versées pour un montant de 84 000 €.

Année 2017 : 24 primes versées pour un montant de 78 000 € et 8 primes en cours pour 27 000 €.

Livraison de logements sociaux :

En 2017, la mairie a organisé deux commissions locales d'orientation et d'attribution dans le cadre de la livraison de deux opérations de logements sociaux.

- Livraison des 34 logements locatifs sociaux de LYON METROPOLE HABITAT – Programme Vela Novela – 265 rue du Docteur Jean Roux – Rillieux-La-Pape.

Livraison de 30 logements locatifs sociaux de Dynacité – Programme « Les Terrasses du Village » 7 Square Dunant – Rillieux-la-Pape.

Enfin, la ville n'oublie pas les personnes les plus démunies face à la question du logement puisqu'un village d'accueil d'urgence de 69 places sous tutelle de l'Etat a été installé en quelques jours par l'association DOM'ICI au quartier Osterode désormais propriété de la ville de Rillieux-la-Pape.

Commission Logement Prioritaire :

Le marché de la Métropole pour l'animation des ILHA (Instance locale de l'habitat) est arrivé à terme en décembre 2016. En 2017, le Pilotage de la commission logement prioritaire de la commune a été assuré par le service Logement de la ville.

3.2.3 Intervenir en faveur des publics fragilisés.

Personnes isolées, personnes âgées ou en situation de handicap en perte d'autonomie sont au centre des préoccupations des interventions du Centre communal d'action sociale.

Dans ce cadre, plusieurs missions sont accomplies :

- accueillir, écouter, informer et orienter le public des aînés, des personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage ;
- rompre les situations d'isolement ;
- accompagner les personnes sur les conséquences de la perte d'autonomie tant au niveau du logement que des actes quotidiens de la vie ;
- améliorer la prise en compte du handicap dans les différents services proposés aux habitants.

En 2017, la subvention allouée au Centre Communal d'Action Sociale s'élève à 719 000 € afin de maintenir et développer les interventions menées sur le territoire de la commune et répondre sans délais aux situations d'urgence sociale.

Coordonner le portage des repas à domicile :

Quantité des repas livrés en 2016 : 23 094 repas (21 561 repas en 2015)

Le public : 147 personnes servies en 2016 (137 en 2015)

L'âge moyen des bénéficiaires est de 81 ans.

Animation, services PA/PH :

- Semaine Bleue 2016 : 481 participants (450 en 2015).
- Plan canicule : 102 personnes inscrites sur le registre en 2016.
- Colis de Noël 2016 : 2764 bénéficiaires de plus de 72 ans.
- Spectacle des aînés du 4 février 2016, offert dans le cadre des colis de Noël : 480 participants (transports assurés pour 60 personnes).
- Repas des aînés du 5 juin 2016 : 900 personnes de plus de 72 ans et une centaine de bénévoles.
- Publication du P'tit Rilliard spécial aînés.
- Création d'une visite de ville dédiée aux séniors.
- Mise en œuvre d'un formulaire de désinscription du registre canicule.
- Création du comité des aidants.
- Développement d'animations afin de rompre l'isolement, dont 2 actions intergénérationnelles en lien avec le service initiatives jeunes.
- Mise en œuvre d'une journée « sports et loisirs accessibles » en juin 2017.

Aides exceptionnelles :

En 2016, 102 demandes de secours exceptionnels/82 aides accordées soit une dépense de 21 991,70 € en 2016. 2 commissions permanentes par mois pour examiner les demandes.

403 dépannages alimentaires remis à 211 ménages, soit une dépense de 13 740 € en 2016.

En 2016, 156 aides accordées dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes, soit une dépense de 12 585,49 €.

Plus de 300 personnes accompagnées de manière régulière par le service développement social.

125 personnes convoquées en Commission de Maintien dans le Logement en partenariat avec les bailleurs sociaux et Habitat et Humanisme dans le cadre de la prévention des expulsions.

Pour faire face aux difficultés rencontrées par les publics accueillis, **le CCAS a recruté un travailleur social supplémentaire** afin de développer un accompagnement des personnes âgées/personnes en situation de handicap et les actions de maintien dans le logement.

Par ailleurs, la réflexion concernant la mise en place d'une **épicerie sociale et solidaire** s'est poursuivie. Elle devrait se finaliser par l'ouverture de la structure début 2018.

En 2016, une **campagne d'information** relayée par le CCAS a été lancée en partenariat avec la CPAM afin de rappeler les modalités d'accès au **Centre d'examen de santé** de Rillieux-la-Pape et son rôle en matière de prévention. L'objectif est d'augmenter les orientations des publics les plus éloignés de la santé vers ce service, et notamment les personnes âgées.

L'Atelier Santé Ville permet aux partenaires de réfléchir ensemble et de développer de nouveaux projets. Ainsi, une démarche a été menée afin de déployer sur le territoire de Rillieux-la-Pape, une **permanence de médiation santé**.

3.2.4 Renforcer l'accompagnement des familles.

Conscient de la nécessité de soutenir la fonction parentale et de concentrer tous les moyens en un seul lieu, la nouvelle majorité municipale s'engage à ouvrir en 2018 « **La Maison de la famille et de la parentalité** » avec la signature d'une **Charte de la Parentalité**, qui devra être pour les parents un véritable centre de ressources afin de soutenir leur rôle éducatif. Cette structure sera l'occasion de rechercher une plus grande cohérence et lisibilité des dispositifs existants.

Elle se situera à la Maison pour Tous Ravel qui changera ainsi de destination. Le Point d'Accueil Écoute Jeune (PAEJ) s'est déjà installé en prévision de cette évolution.

3.3 Promouvoir le Vivre Ensemble.

Montant en fonctionnement : 1 331 000 €

Montant d'investissement : 87 900 €

Pour que le « vivre ensemble » soit effectif, le plus grand nombre doit pouvoir accéder aux loisirs, sports et culture dans les meilleures conditions possible. Par de multiples dispositifs et projets, la ville contribue à cet objectif et prolonge cette action y compris en matière de promotion des pratiques participatives et d'aide internationale.

3.3.1 Mobiliser les habitants autour d'une offre festive.

Le territoire communal est rythmé par de nombreuses manifestations et événements qui ont lieu tout au long de l'année.

Vie municipale avec les fêtes nationales, les vœux institutionnels, les commémorations, les inaugurations mais aussi vie des habitants avec les fêtes des quartiers, le carnaval, le marché de Noël.

Il faut aussi pouvoir aussi répondre aux 300 associations qui animent le territoire par de très nombreux événements qui supposent de leur mettre à disposition de locaux équipés, des moyens matériels, des moyens humains sous certaines conditions.

Ainsi la ville dispose de salles dans plusieurs quartiers, afin de répondre aux besoins des services, des partenaires et des associations aussi bien annuels que temporaires. A ce titre, 226 conventions ont été élaborées en 2017.

Les principaux événements 2016 (Marché de Noël, Repas des Aînés, Carnaval, Fête nationale, Rillieux en Fêtes...) ont ainsi touchés plus de 8000 visiteurs et plus de 50 associations différentes.

3.3.2 Conforter et développer l'offre culturelle et artistique.

Près de 605 000 € dont 392 000 € pour les 16 associations concernées sont consacrés à ce secteur. La priorité est de conforter et développer l'offre culturelle et artistique diversifiée et accessible au plus grand nombre en s'appuyant sur l'ensemble des outils et équipements.

La diversité de l'offre culturelle est un gage de réussite et permet de déployer une panoplie large d'activités que la ville s'engage à conforter et pérenniser.

- la programmation culturelle a réuni 4500 spectateurs sur la saison 2016/2017.
- les parcours artistiques ont touché 393 élèves en 2017.
- les Journées Européennes du Patrimoine sur le thème « Jeunesse et Patrimoine » ont rassemblé 534 visiteurs en 2017.
- les coupons culture ont bénéficié à 152 Rilliards sur 2016-2017 pour un budget de 12 000 €.

Le cinéma multiplexe inauguré le 8 décembre 2017, apporte une offre moderne, plus large et accessible à tous.

En matière d'actions internationales, les actions de jumelages se poursuivent avec Ditzingen et Natitingou.

- Concert symphonique Franco-Allemand, avec l'école de musique de l'Alouette et sa jumelle, l'école de musique de Ditzingen.
- Programme d'accès à l'eau potable, 1 300 habitants de Natitingou bénéficient de l'eau potable grâce à la construction des 3 premiers puits. (3 nouveaux puits seront livrés en octobre 2018).

La coopération avec Łeczyca est plus complexe, l'exécutif local étant assez instable depuis plusieurs mois avec la destitution du Maire.

3.3.3 Favoriser l'accès à la lecture et aux archives.

La médiathèque est un équipement utilisé par plus de 6 232 rilliards (20% de la population locale) 150 000 € sont ainsi consacrés au service rendu. C'est l'équipement le plus utilisé par les jeunes.

Chaque année, plus de 1 000 écoliers, collégiens et lycéens participent à la remise de 2 prix littéraires et ne manquent pas de participer au festival « Echappée Bulle » où ils étaient 863 pour rencontrer sur une journée des illustreurs, pour dessiner, participer à des jeux concours.

Pour faciliter l'accès à la culture dans les quartiers les plus reculés, la ville a mis en place 5 boîtes à livres en 2017. Ce sont les habitants « Les ambassadeurs et veilleurs » un service qui fonctionne.

Les 1,5 kilomètres d'archives municipales évoluent également fortement en renforçant la relation aux habitants pour qu'ils contribuent plus largement et disposent d'un accès plus important au fond patrimonial.

Pour rendre ces sources d'informations historiques accessibles, la ville a créé un site internet **<http://archives.rillieuxlapape.fr>**/ce service d'information et de dématérialisation, permet d'accéder à un large contenu, à la fois moderne et pratique où l'on a la possibilité de visionner, enregistrer des photos, documents, faire des dons de documents.

3.3.4 Renouveler la démocratie locale.

La ville s'attache à favoriser la vie locale et à maintenir un lien entre les habitants au travers des structures de proximité (Maisons Pour Tous, salles dédiées à la vie régulière des associations locales...). Les équipements permettent à une soixantaine d'associations d'être accueillies dans d'excellentes conditions.

Elle développe aussi des modalités innovantes de participation des jeunes et l'apprentissage de la citoyenneté (poursuite du Conseil Municipal des Enfants composé d'une cinquantaine d'enfants).

Les conseils citoyens, sont des instances de consultation mise en place par la mairie de Rillieux-la-Pape afin de prendre en compte l'avis des habitants sur tous les sujets qui les concernent. Plusieurs appels à projets ont été lancés sur 2016 et 2017, et ont donné lieu à des rendus instructifs et innovants, détails :

- Nombre de conseils citoyens : 4 réalisés
- Nombre de personnes concernées : 169 (79 en 2016 et 90 en 2017)
- Nombre de sujets abordés : 13 sujets traités
- Nombre de propositions émises : 177 propositions traitées ou en cours de traitement par les services + 57 en attente de validation au conseil municipal
- Thématiques abordées :
 - ✓ L'amélioration du cadre de vie et la gestion des déchets
 - ✓ Le vivre ensemble et la lutte contre l'isolement
 - ✓ La rénovation de la ville et le projet urbain
 - ✓ La communication de la ville
 - ✓ La place de la femme dans l'espace public
 - ✓ Les atouts et les faiblesses du quartier des Alagniers (en vue de la rénovation urbaine de ce quartier)
 - ✓ La rénovation du quartier des Alagniers
 - ✓ La jeunesse
 - ✓ Le Parc Linéaire Urbain
 - ✓ La promotion des circuits courts, les jardins partagés et l'atelier vélo

- ✓ Les transports
- ✓ La nature en ville
- ✓ La fresque urbaine des Semailles

Un budget de 20 000 € permet de conduire ces différentes actions comme le concours des jardins et balcons fleuris.

Par ailleurs, la démocratie locale c'est aussi l'animation de commissions spécialisées qui comprennent des représentants des habitants. Trois instances consultatives de ce type existent à Rillieux-la-Pape :

- un comité des usagers du chauffage urbain pour toutes les questions qui relèvent de l'ensemble du réseau existant sur la commune puisqu'il est désormais de la compétence du Grand Lyon. Il est composé de 6 membres et de 24 copropriétaires, il s'est réuni en juin 2017 ;
- la commission consultative des services publics qui se prononce notamment sur l'état d'avancement des délégations de services publics dont celle consacrée à la restauration scolaire ;
- la commission communale d'accessibilité chargée d'examiner tout projet portant sur la prise en compte des situations de handicap dans les projets urbains ou d'aménagements plus mineurs. Composée de 15 personnes dont 8 représentants des personnes en situation de handicap, elle s'est réunie 5 fois en 2017. (2 réunions et 3 visites)

3.3.5 Les sports comme outil d'intégration et d'excellence.

Montant de fonctionnement 430 000€

Montant d'investissement 21 600€

La Ville est particulièrement attachée aux sports et à son développement. Avec 28 salles sportives, 23 terrains de grands jeux représentant 20 000 m² de surface bâtie et 88 000 m² d'aire sportive extérieure.

La ville poursuit sa politique sportive avec l'entretien et la modernisation de ses équipements, notamment avec la construction d'un nouveau centre nautique qui sera inauguré début 2019, il sera doté :

- 1 bassin de 25 m avec 8 couloirs ;
- 1 bassin d'apprentissage et d'activités de 225 m² ;
- 1 bassin ludique de 186 m² avec banquettes et jets massant ;
- 1 pataugeoire de 73 m² ;
- 1 espace de remise en forme avec sauna, hammam et jacuzzi ;

Qu'il soit sport excellence, sport santé, sport intergénérationnel, sport intégration ou sport loisir, le sport constitue un vecteur d'intégration et de vivre ensemble exceptionnel pour notre ville.

296 000 € ont ainsi été consacrés à ce secteur en 2017 pour une vingtaine de clubs sportifs de la ville et les 6 000 licenciés que cela représente.

L'année sportive 2017 a vu se dérouler sur Rillieux-la-Pape les « Lauriers du Sport » du Comité Départemental Olympique, 700 personnes étaient présentes. Un rendez-vous incontournable sur la ville, lors de cet événement le Secrétaire d'État aux sports a ouvert cette manifestation riche et forte en émotion. (Remise de la Légion d'Honneur à Hacine Chérifi, de la Médaille de la ville à Manon Brunet, des trophées aux acteurs du sport de la commune.....)

Des manifestations fortes qui rassemblent :

- « **Band'rill** » 2017 a réuni plus de 500 coureurs, cette course est l'occasion d'associer les rillards de tous les quartiers autour d'une cause d'aide et de solidarités pour la petite CASSIE atteinte d'une maladie génétique.
- « **Bouge-toi le Fort** » : 15 obstacles et 6 km de parcours dans le fort historique de Vancia avec 225 coureurs.
- **La piscine** avec 155 000 entrées en 2016.

4 Améliorer le Cadre de Vie.

Le cadre de vie se situe au cœur des préoccupations des élus de la majorité municipale. Cela passe à la fois par la gestion quotidienne de la proximité (entretien des espaces extérieurs, des bâtiments publics, maintien d'un cadre de vie agréable) mais aussi par le choix résolu de l'investissement afin de réaliser des opérations en travaux neufs ou en réhabilitation avec le souci de l'économie et de la performance. Bien entendu, l'objectif principal est de garantir aux usagers et aux habitants une réelle qualité de service sur le territoire communal.

L'année 2017 aura vu le plan local d'urbanisme et d'habitat (PLU-H) voté par les élus métropolitains, une validation qui va permettre à la ville d'agir et de voir Rillieux-la-Pape se transformer et se développer.

Les 4 orientations majeures :

- Un meilleur cadre de vie ;
- Un tissu d'entreprises fort et diversifié, créateur d'emplois ;
- Des logements adaptés à tous, à toutes les étapes de la vie ;
- Une agglomération plus verte et plus durable.

Sur le Village, la ville préservera et favorisera l'activité commerciale avec l'ambition de renforcer le lien entre ville nouvelle et village par la mise en œuvre de projets d'aménagements structurants autour du parc linéaire, de la place de Verdun et du rond point Charles de Gaulle. De même, chaque partie de ville doit pouvoir s'organiser autour de « cœur de quartier » à Vancia, Crépieux, Village et Bottet, le centre-ville étant ce dernier

quartier autour de la future médiathèque, du cinéma et de commerces de proximité renforcés.

La vocation économique du quartier Osterode est confirmée, car il constitue l'entrée nord de la Métropole, ce site pourra notamment accueillir un programme hôtelier de 100 chambres au maximum et un parc d'entreprises, à proximité de l'autoroute.

À Crépieux, la voirie sera élargie, route de Strasbourg, au pied de la place Canellas et le long du chemin des Îles, afin de sécuriser les accès.

Le quartier du Loup-Pendu est appelé à se développer. Le secteur restera identifié en tant que pôle sportif et résidentiel. Tout proche, le rond-point Charles-de-Gaulle sera restructuré. Autour, des logements avec commerces en rez-de-chaussée sont à l'étude. Il en sera ainsi sur l'ancien tènement Lejaby, excepté en bordure de l'avenue de l'Hippodrome où un équipement « d'intérêt général » pourrait s'installer.

À Vancia, l'installation d'un point de vente directe de produits bio, le long de la route de Strasbourg, est inscrite, ainsi que les vocations « loisirs » (VanciAventure), « productions alimentaires » (champignonnière) et naturellement « patrimoniale » du Fort.

Les linéaires commerciaux sont renforcés dans plusieurs quartiers : dans la Ville nouvelle, à Crépieux et au Village. Dans ce dernier secteur, l'élargissement de la route de Strasbourg se poursuit. Des ouvertures permettront de relier la route de Strasbourg à la rue Pasteur. Les cheminements piétons et les transports en commun seront favorisés.

Les capacités de stationnement sont également appelées à évoluer. Pour chaque immeuble nouveau, les promoteurs intégreront un certain nombre de places de parking par logement. De façon générale, le classement de la ville imposera 1,3 places par logement au minimum.

Le parc linéaire urbain reliera la fin de la piste cyclable de Caluire et Cuire au Fort de Vancia. Cette bande de cheminement en modes doux permettra un accès du sud au nord de la commune et une desserte des équipements de loisirs, sportifs et culturels.

4.1 Garantir la cohérence du développement urbain.

Montant en fonctionnement : 24 000 €

Montant en investissement : 286 830 €

La politique municipale d'aménagement, d'habitat et d'urbanisme, est de poursuivre la démarche de développement de la vision stratégique et prospective du territoire, et de partager largement cette vision avec les autres partenaires (Métropole de Lyon, Grand Projet de Ville, bailleurs....)

L'information, l'accompagnement, le suivi apporté aux particuliers, aux entreprises et aux promoteurs ayant des projets de travaux, ont contribué à la création de logements neufs, la rénovation d'habitat ancien, l'amélioration du cadre de vie des rilliards et de l'attractivité de la ville :

- 98 permis de construire et démolir en 2016 et 100 en 2017 (des immeubles collectifs, des bâtiments d'activités, des bâtiments communaux)
- 4 Permis d'aménager en 2016 et 3 en 2017

- 169 Déclarations de travaux en 2016 et 142 en 2017
- 147 Certificat d'urbanisme en 2016 et 193 en 2017
- 216 Déclarations d'intention d'aliéner en 2016 et 247 en 2017

Logements Collectifs :

- 259 appartements accordés par le biais d'un permis de construire en 2016 et 261 d'ici fin 2017

Des projets d'aménagements à fortes valeurs ajoutées :

- **Des panneaux photovoltaïques sur l'AMA (Accueil Marcel André)**

Un investissement sur 9 ans qui permettra à terme de diviser la facture de la ville par 2 avec un équipement totalement renouvelé.

- **Réaménagement de la place Cannelas**

Suivi de l'AMO en phase étude et définition de projet puis passage du projet vers le service Gestion du Domaine Public pour suivi de la phase opérationnelle.

- **Aménagement d'un Parc linéaire Urbain**

Ce parc linéaire urbain traversera intégralement la commune d'Ouest en Est. Multithématiques avec une dominante Sports et Loisirs.

Ce parc urbain franchira 5 secteurs de la ville et deviendra un parc public urbain, liaison verte au cœur de la ville, où tous les rilliards pourront profiter d'équipements variés.

- **Clos Penet**

Suivi de l'AMO désigné pour l'aménagement urbain du secteur avec création d'une voirie, démolition et reconstruction de l'école de musique et de logements.

- **La Gestion Relation Citoyenne (GRC)**

Depuis la mise en place de la GRC en 2016, les citoyens ont la possibilité de prendre rendez-vous en ligne avec le service pour toutes les questions qui relèvent de l'urbanisme. En 2017, 116 rdv au total (entreprises, particuliers...) ont été pris via la GRC.

4.1.1 Rénover la ville.

La commune de Rillieux-la-Pape dispose sur son territoire d'un quartier « ville nouvelle » classé en « Quartier Prioritaire de la Ville » (QPV). Il regroupe plus de 6 000 logements soit les 2/3 de la population rilliardes. Il fait partie des plus importants QPV au niveau national.

Sur ce territoire, dont les limites précises sont fixées pour une durée de 5 ans par l'État se développe des opérations urbaines et sociales inscrites dans le Contrat de Ville de la Métropole lyonnaise afin d'apporter une réponse aux difficultés sociales qui s'y concentrent. En effet, la ville nouvelle comporte près de 87% de logements sociaux.

A partir d'un projet de territoire global, établi sur la base de diagnostics locaux et d'orientations stratégiques, les pouvoirs publics, dont la commune, développent des actions diversifiées en matière de préservation du cadre de vie, de l'emploi et de l'insertion, du développement économique, de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique, de l'éducation, de la santé, de la culture et de l'accès aux droits.

Des actions portées par structures et des dispositifs spécialisés sur le territoire accueillent au quotidien les habitants :

- Personnes accueillies par les structures présentes (ALPES, AMIR, CIDFF, IFRA, REED...) : 9 890 en 2016 et 7 678 en septembre 2017.
- Nombre de personnes accompagnées de manière renforcée vers l'emploi : 237 en 2016 et 227 en septembre 2017 (PLIE)
- Nombre de personnes ayant accédé à l'emploi pour une durée de plus de 6 mois : 41% en 2016 et 45% en septembre 2017 (PLIE)
- 15 projets ont été soutenus en 2016 et 2017 (Fonds d'Initiatives Locales Habitants (FILH)/ Fonds associatif Local (FAL)
- 18 000 heures d'insertion entre 2016 et 2017 dans le cadre de la mise en œuvre des marchés publics locaux comportant des clauses spécifiques.
- Appui aux structures de création d'emplois comme la Mission Locale (140 000 €) ou l'association CAP NORD, pépinière d'entreprises (10 000 €) PERICA 5 000 €.

Par ailleurs, la rénovation urbaine passe par des opérations de démolition, de rénovation, d'aménagement, d'entretien, de réhabilitation ou construction de logements :

- Opération de démolition des deux tours Lyautey par implosion le 23 février 2017 : 100 familles relogées.
- Les premiers immeubles sont sortis de terre, le Bottet sera achevé en mars 2018.
- Les constructions des Balcons de Sermenaz ont commencé début 2017.
- Le nouveau cinéma a été inauguré le 8 décembre 2017.
- Rédaction et validation de la convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GSUP) fixant des objectifs d'amélioration du cadre de vie de la Ville Nouvelle pour la période triennale 2017-2020.

4.1.2 Améliorer l'efficacité énergétique pour réduire notre impact sur l'environnement.

Montant en fonctionnement : 2 048 000 €

Montant en investissement : 205 800 €

La consommation d'énergie était de 2,1 M€ en 2015, hausse régulière de +5% par an depuis plusieurs années. Une situation qui a conduit la ville à mettre en place une nouvelle stratégie de politique énergétique pour in fine faire baisser les coûts.

L'audite commandée par la ville en 2015, a permis d'avoir une connaissance sur la consommation et l'état de plus de 100 bâtiments.

Une étude a révélé la nécessité de mettre en œuvre un plan d'intervention pour moderniser les équipements et d'impulser des actions pragmatiques en faveur des consommations et l'environnement.

La ville a fait le choix de rénover ces équipements mais aussi de suivre une politique responsable : adhérer à des dispositifs de labélisation (Cit'Ergie), et nouer des partenariats (Agence Locale de l'Energie et du Climat) et créer des actions en lien avec les bailleurs telles que la « Maison Econ'Home » dans le quartier de la Vellette qui donne un exemple d'outils et moyens pour réduire les consommations d'énergie dans les logements privés. Par ailleurs, la commune s'engage vers des politiques d'énergies vertes, et continue d'informer, sensibiliser, accompagner les habitants et les agents vers des éco-gestes.

Ces choix ont donné des résultats significatifs ; en effet, la consommation énergétique à la fin de l'année 2016 était de 2 009 850 € soit 5% de baisse par rapport à 2015, de 1 944 700 € et de 2017 soit 2.8% de baisse par rapport à 2016.

Non seulement la ville a baissée sa consommation sur 2 années consécutives mais elle a aussi inversé une courbe à la hausse depuis plusieurs années.

En 2016 et 2017 plusieurs actions ont vu le jour, pour une consommation intelligente et pour la protection de l'environnement. Des actions qui ont démontré leur efficacité avec des résultats et des perspectives encourageantes.

- ✓ la candidature à un premier niveau de label dans le cadre de la démarche Cit'ergie et la mise en place d'actions concourant à une politique énergie-climat reconnue ;
- ✓ la définition d'une stratégie de mise en lisibilité du parc naturel de Sermenaz afin de conforter sa place de poumon vert de la commune au service des habitants et de réservoir de biodiversité ;
- ✓ la révision du Plan Communal de Sauvegarde ;
- ✓ 27 animations à la Maison Econ'Home et 250 personnes sensibilisées (locataires, foyers à faibles revenus, jeunes) ;
- ✓ 864 écoliers en 2016 et en 2017 ont bénéficié d'animations pédagogiques dans le cadre du Projet Nature de Sermenaz ;
- ✓ Environ 600 personnes sensibilisées à la biodiversité et au développement durable (actions grand public : sortie naturaliste, ciné-débat, ateliers ...) ;
- ✓ 275 foyers rencontrés dans le cadre des actions autour de la rénovation thermique et de la sobriété énergétique, avec notamment : 2 rencontres proposées aux copropriétés dont une ayant accueilli plus de 60 participants ;
- ✓ 1 opération de thermographie aérienne visant 203 habitations avec une réunion de restitution qui a mobilisé plus de 80 personnes ;
- ✓ L'action Civigaz sur les écogestes et la sécurité pour le chauffage au gaz qui a concerné 70 foyers en habitat collectif ;
- ✓ 7 permanences d'information Habitat, Energie ;
- ✓ 2 réunions du comité d'usagers du chauffage urbain ;
- ✓ Environ 280 demandes traitées par an pour le confort thermique et la gestion des fluides dans les équipements municipaux (autant de demandes d'interventions par les usagers sans passer par le service) ;
- ✓ Label Cap Cit'ergie obtenu en juin 2016, avec 49,2% du potentiel de points. Les actions se poursuivent pour l'obtention du label Cit'ergie en 2019.

La dynamique amorcée depuis 2015 par la ville sur l'utilisation raisonnée des énergies et de leur impact sur l'environnement a profondément mobilisé et responsabilisé les professionnelles et les habitants. Une prise de conscience qui a permis de :

- Favoriser le développement d'actions partenariales pour encourager les habitants à la rénovation et à la sobriété énergétiques (rencontre Rénocopro, thermographie aérienne, Civigaz, convention ALE-SOLiHA).
- Participer dans la SPL Oser et d'engager des diagnostics sur 4 bâtiments municipaux en vue de leur rénovation thermique.
- Poursuivre de la démarche « bonus-malus énergie » pour inciter les associations qui disposent d'un usage exclusif de bâtiment à la sobriété énergétique.
- Travailler sur les données de comptage de l'énergie pour fiabiliser un outil de suivi des consommations de fluides.
- La mise à disposition de l'école Castellane pour une centrale de production d'électricité photovoltaïque (projet « Toits en transition »).
- D'engager dans la démarche « bureaux à énergie positive » pour accompagner les agents dans les éco gestes au bureau.
- Mener une étude d'interprétation du parc naturel de Sermenaz et mise en place des premiers équipements.
- Mettre en place un exercice sur table de gestion de crise puis révision du Plan Communal de Sauvegarde. (avec l'appui d'un stagiaire pendant six mois et l'accompagnement de l'Institut des Risques Majeurs)
- Mener une gestion de différentes nuisances dont se plaignent les rilliards. (captures de pigeons, suivi moustiques à Crépieux, veille et interventions ambroisie)
- Suivi des projets de nouvelles installations de téléphonie mobile dans le but de rationaliser les implantations d'antennes des divers opérateurs.

4.1.3 Soutenir l'attractivité du territoire et les activités économiques.

Montant de fonctionnement : 60 000 €

Montant de l'investissement : 81 000 €

L'attractivité du territoire est un axe important à forte valeur ajoutée pour le développement économique, culturel et social du territoire ; la ville a d'ailleurs triplé son budget de fonctionnement (21 000€ en 2015).

La politique municipale vise à assurer un cadre partenarial pour favoriser les conditions nécessaires à la préservation, à la création et au développement de l'activité économique sur le territoire. En lien étroit avec les acteurs institutionnels et les opérateurs privés, la commune facilite et oriente l'implantation des entreprises et conduit une stratégie de développement endogène, en accompagnant la réalisation de projets entrepreneuriaux locaux et en encourageant la coopération économique par son appui aux associations d'entreprises.

Une attractivité, accessible, structurée et productive.

Le dispositif « Créer à Rillieux » (CREAR) a permis d'accueillir et d'accompagner plus de 80 porteurs de projet et de conseiller plus de 150 prospects d'implantation sur 2016 et 2017.

La Ville subventionne Pôle Entrepreneurial CAP NORD à hauteur de 20 000 € en 2017, son aide a doublé : elle était de 10 000 € en 2015 et 15 600 € de subvention Politique de la Ville sur les 2 années. Ce pôle a un taux d'occupation de plus de 80% ce qui permet à 14 entreprises de profiter de loyers modérés, d'un accompagnement performant et de services mutualisés.

La ville subventionne « PERICA » (10 000 € sur 2016 et 10 000 € sur 2017), et participe activement à la vie du réseau des acteurs du développement économique en facilitant l'organisation et la mise en œuvre sur le territoire de deux actions conduites par la CCI Lyon Métropole (CCILM) à destination des entreprises :

- les « Matinales des Entreprises » (4 par an à l'Espace 140)
- et les réunions d'information « les 10 clés pour entreprendre » (3 réunions à l'Espace 140 sur 2016/2017).

Elle a également travaillé à la mise en œuvre d'une convention de partenariat signée en avril 2017 avec la CCILM, qui porte notamment sur l'accompagnement de l'action internationale de la ville et l'intégration du territoire dans le dispositif « City Tech Tour ».

La ville conduit depuis 2016 la troisième et dernière phase du dispositif FISAC. Disposant d'une subvention de l'État de 162 915 € pour 2016 et 2017, la commune met en œuvre, en partenariat avec les chambres consulaires et la DIRECCTE, un plan d'actions d'un budget prévisionnel global de plus de 540 000 € TTC (comprenant l'apport de la commune et la contribution financière des commerçants et de l'union commerciale) destiné à soutenir le développement du commerce de proximité, au travers trois axes d'intervention :

- Réalisation d'une étude de l'organisation spatiale en 2017, pour une dépense de 19 905€, pour orienter la politique municipale en matière d'urbanisme commercial et de développement commercial ;
- Aides directes à l'investissement des commerces : sur une enveloppe globale de 120 000€, plus de 60 000 € de subvention ont été octroyés en 2016 et 2017 pour soutenir les investissements de sécurité, d'accessibilité, d'équipement et d'aménagement des commerces ;
- Soutien et accompagnement de l'Union des commerçants et artisans de Rillieux-la-Pape (UCAR) : la commune conduit avec des prestataires spécialisés une action de renforcement de la stratégie de communication de l'UCAR (13 500€ engagés) et a octroyé une subvention de près de 29 000€ à l'UCAR pour mener à bien ses actions de fidélisation, de communication, d'animation commerciale et d'accompagnement technique des commerçants adhérents.

En attendant la modification du zonage au PLU H permettant l'aménagement de la zone d'activités d'Osterode, la ville a signé depuis 2 ans avec des entreprises et des associations 60 conventions d'occupation du domaine public pour une surface d'activité totale occupée de plus de 16 000 m² et une recette prévisionnelle de **293 000 € sur 2016 et 415 000 € sur 2017**.

4.1.4 Assurer les mobilités et les transports.

Montant en fonctionnement : 24 400 €

La ville accorde une importance à la promotion des modalités de mobilité urbaine améliorées, en direction des habitants, des opérateurs économiques de la commune ainsi que des personnels de la collectivité. Une démarche qu'elle a initiée avec tout le réseau des Autorités Organisatrices des Transports sur le territoire, afin de mener des réflexions sur les problématiques des mobilités.

Une expertise qui a fait émerger plusieurs projets :

- la création d'un livre blanc sur les transports.
- le projet de création d'un pôle Multimodal à la Gare de Sathonay-Rillieux (objectif 2020).
- la création de nouvelle(s) piste(s) cyclable(s).
- la réorganisation de la desserte des TCL sur le territoire.
- le développement de la navette communale.

Sur l'année 2016, la ville a engagée **15 000€** pour la navette communale (80 personnes empruntent régulièrement la navette) et 2 500 euros pour l'animation mobilité.

Sur l'année 2017, c'est **23 400€** pour la navette communale et 2 000€ pour l'animation.

Une offre de service qui est passée de 2 à 3 demi-journées ; les lundis, mercredis et vendredis matin pour pallier le manque d'offre du Sytral dans certains secteurs comme au Mont-Blanc, à la Roue ou au Village.

Pour la protection de l'environnement, le développement des énergies renouvelables la ville agit et sensibilise :

- Dans le cadre du challenge Mobilité Auvergne Rhône Alpes le 08 juin 2017, la ville a participé en tant que « catégorie Métropole » lors d'une animation « journée mobilité », en favorisant les déplacements domicile-travail en transports en commun ou vélo (la ville a été 49^{ème} sur 71 dans sa catégorie avec près de 17% de participation).
- En partenariat avec la compagnie nationale du Rhône, la ville s'est dotée de 2 bornes de recharge électrique implantée aux Semailles inaugurée le 26 avril 2017.
- La ville a créée une identité visuelle propre à la navette communale dénommée dorénavant « **Navette C140** ». Création d'un flyer avec une charte graphique dédiée et facilement identifiable.
- Les élus ont émis un avis défavorable au Conseil Municipal de mars 2017, sur le projet de Plan de Déplacement Urbain proposé par le SYTRAL afin de défendre les intérêts de la commune et lui permettre de rester connectée au réseau de transports en commun et des modes alternatifs de déplacement.

4.2 Des services pour la proximité.

4.2.1 Optimiser le patrimoine communal.

Montant en fonctionnement : 263 000 €

Montant en investissement : 11 997 334 €

Optimiser le patrimoine communal consiste à conduire des opérations de construction neuves ou de réhabilitation de bâtiments ainsi que contrôler la bonne exécution des contrats de maintenance des équipements de sécurité des bâtiments.

Il est ainsi indispensable d'assurer un maintien du patrimoine bâti dans un état correct (contrats, réparations) bien que vieillissant. Une gestion prospective du patrimoine est nécessaire pour proposer des choix de réhabilitation ou bien de déconstruction.

En 2016 et 2017 plusieurs opérations ont été réalisées :

- Réhabilitation du bâtiment Casarès, devenu l'Accueil Marcel André (3 M€ de travaux)
- La réalisation d'un équipement sportif de plein air à Chabotte pour un montant de 200. 000 €
- Rénovation de la salle des fêtes et du groupe scolaire Canellas (400 k€) et reconstruction du bâtiment Hulotte au centre aéré des Lônes (576 k€)
- Études préparatoires aux travaux de la future Médiathèque à l'Espace Baudelaire, et pour la restructuration des maternelles de l'école de la Velette
- Des démolitions : bâtiment Hulotte au centre aéré des Lones, le Centre Technique Municipal avenue Victor Hugo.
- Organisation de 35 commissions de sécurité périodiques et environ 20 commissions d'ouverture.

4.2.2 Pour une diversification du parc floral.

Fonctionnement : 341 973 €

Investissement : 35 000 €

La ville attache une attention toute particulière à ses 800 000 m² d'environnement naturel et ses 45 points de fleurissement.

14 agents qualifiés et expérimentés répartis en 3 équipes sillonnent la ville au quotidien pour entretenir et orner les espaces verts, des moyens importants que la ville développe et conforte. En effet, depuis 2016 elle a externalisé une partie de la gestion des espaces extérieurs afin de permettre aux jardiniers municipaux d'innover en matière florale (décorations événementielles, valorisations des sites, l'Hôtel de Ville, les giratoires, écoles, les crèches, les équipements culturels et sportifs...).

La ville s'est aussi engagée dans l'aménagement végétalisé sur les équipements de la collectivité. Une approche qui se veut à la fois écologique mais aussi d'embellissement de la ville et de renforcement du bien être des habitants.

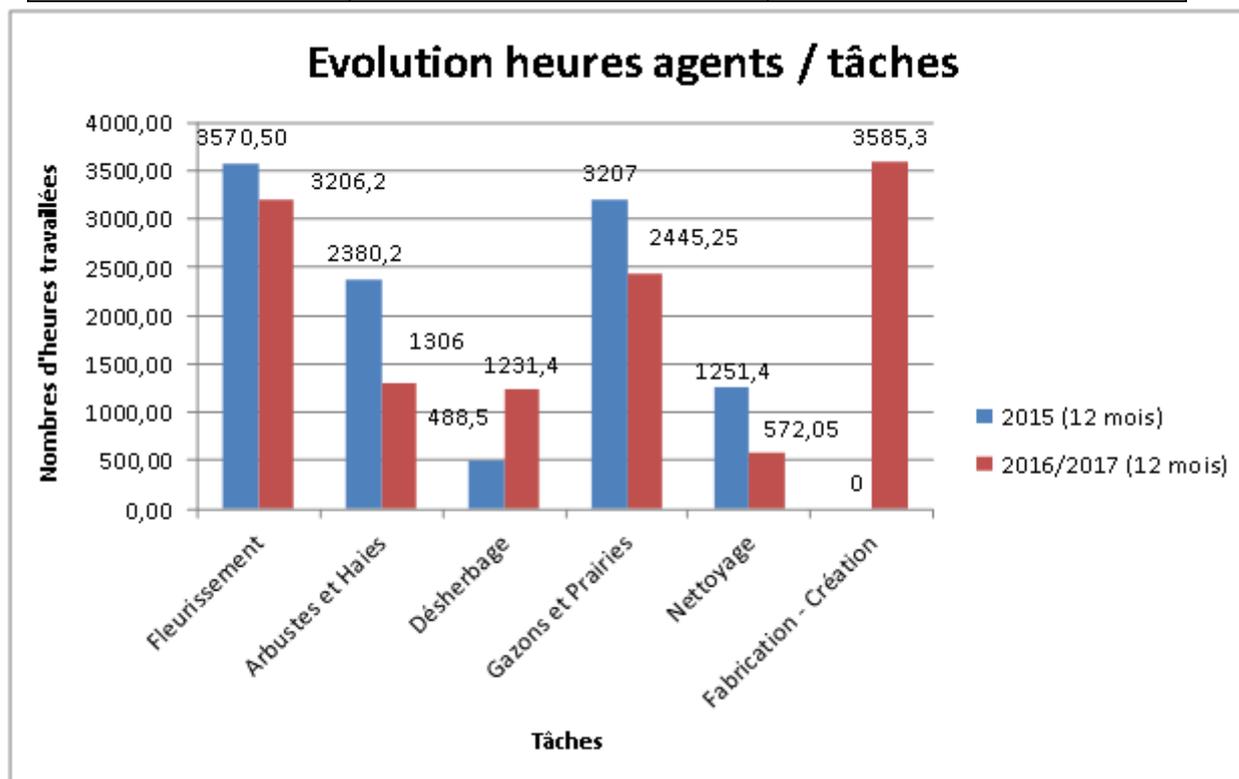
La gestion différenciée

La ville a fait le choix de s'engager vers une pratique de gestion différenciée (parfois appelée gestion raisonnée, harmonique ou durable) qui s'oppose au principe de gestion tous les espaces verts de la même façon, avec du gazon bien tondu, des plantations d'espèces exotiques annuelles, l'utilisation généralisée de produits chimiques..., alors que chacun d'eux a ses propres spécificités. De plus, elle s'oppose à l'idée que la nature n'a pas sa place dans les zones urbanisées.

Ce concept est maintenant bien intégré au fonctionnement du service et bien comprise par la population, il nous a permis un gain substantiel en « temps agent ».

Les chiffres ci-dessous, extrait d'Atal, le logiciel métier des services techniques, reflètent la réalité des heures réalisées sur une période de 12 mois en 2015 (avant la généralisation de la gestion différenciée) et entre le 1^{er} août 2016 (date de mise en place de la gestion différenciée) et le 31 juillet 2017. Seules les tâches les plus importantes sont rapportées.

	2015 <i>(12 mois)</i>	2016/2017 <i>(12 mois)</i>
Fleurissement	3 570,50 heures	3 206,20 heures
Arbustes et Haies	2 380,20 heures	1 306 heures
Désherbage	488,50 heures	1 231,40 heures
Gazons et Prairies	3 207 heures	2 445,25 heures
Nettoyage	1 251,40 heures	572,05 heures
Fabrication - Création	0 heures	3 585,30 heures



On peut noter que la mise en place de la gestion différenciée a permis un gain de temps sur les tâches de « fleurissement » (grâce à l'usage très important de plantes vivaces), l'entretien des « arbustes et haies » (grâce à la généralisation de la pratique du paillage et

du recepage) et surtout de tonte des « gazon et prairie » (grâce à la forte diminution de la fréquence des passages sur les classes 3 et 4 (prairies).

Le temps ainsi gagné a été réaffecté à des tâches valorisantes et visibles par la population. Les réaménagements d'espaces sont réalisés entièrement en régie.

La protection et la sensibilisation, des enjeux environnementaux majeurs

- **Zéro phyto**

La ville a anticipé l'obligation du « zéro phyto » au 1^{er} janvier 2017 et était donc prête à assurer un entretien optimal sans l'aide de produits chimiques à cette date.

Ce changement de pratique a permis en outre des économies importantes en fournitures horticoles :

Achat de produit de traitement et désherbants :

- 2015 : 3 250 €
- 2016 : 0 €

La ville investit pour l'environnement et l'argent des contribuables. Le budget pour le recyclage des déchets verts a été supprimé grâce à l'achat d'un broyeur à branches. Il est passé de 12 000 € à 0€.

Broyeur à branches achat début 2016 :	19 560 €
Coût du recyclage des déchets verts en 2015 :	12 000 €
Coût du recyclage des déchets verts en 2016 :	6 000 €
Coût du recyclage des déchets verts en 2017 :	0 €

Le coût d'investissement du broyeur de végétaux a ainsi été amorti en 2 ans.

Pour accompagner les regards, les changements de mentalités, les pratiques, plusieurs actions pédagogiques ont été menées :

- Visite de la prairie de Sermenaz. Le but est de sensibiliser le public à l'intérêt de la biodiversité.
- Action avec le Lycée professionnel Sermenaz : présentation des métiers horticoles à 2 classes.
- Opération « du foin pour votre jardin » : les rilliards sont invités à récupérer des bottes de foin sur le site de la prairie de Sermenaz. Plus d'une centaine de bottes distribuées. C'est l'opportunité de rappeler le passé agricole la commune.
- Opération « Land'art » : à l'initiative du service des espaces verts, des jeunes artistes en herbe (enfants des centres de loisirs de la commune âgé de 13 à 17 ans), encadrés par le service « Initiative Jeunes et Réussite Éducative », se sont initiés à cette pratique artistique, et ont ainsi quelques œuvres de « Land art » notamment sur le site d'Osterode. Ces réalisations ludiques, pédagogiques et éphémères mettent en lumière une végétation trop souvent jugée comme indésirable. Les « mauvaises herbes » deviennent alors œuvre d'art et le regard porté sur elles évolue dès le plus jeune âge. Deux actions menées pour une trentaine d'œuvres.

4.2.3 Un domaine public propre et bien géré.

Montant en fonctionnement: 1 005 500 €

Montant en investissement : 2 350 500 €

La gestion du domaine public regroupe les travaux sur l'espace et le domaine public (éclairage public, voirie, aires de jeux), la réglementation, les marchés forains et la gestion des problèmes de proximité.

La ville a mis en place fin 2016, un service en ligne, un site Web GRC (Gestion Relation Citoyenne) pour la gestion des problématiques de proximité. Offrant une excellente traçabilité des signalements de toute nature, les agents du service sont formés à l'outil et l'utilisent quotidiennement pour un traitement plus rapide des demandes. Cette plateforme Web vient en complément du « numéro vert », numéro de téléphone dédié aux signalements divers, voire même afin d'alléger celui-ci et de faciliter le traitement des signalements.

➤ Une gestion raisonnée de l'éclairage public

Le 1er mai 2016, la Ville a débuté un contrat de performance énergétique (CREM) de 9 ans avec la société CITEOS pour un objectif de 52% d'économie d'énergie sur la durée du marché.

Ce marché porte sur **5 720** points lumineux extérieurs et **2 239** points lumineux intérieurs.

Quatre groupes scolaires (Allagniers, Castellane, Charmilles et Semailles) ont été équipés en 100% LED au cours de l'été 2016 et quatre gymnases (Louison Bobet, Allagniers, COSEC et Maria Casarès) l'ont été début 2017. Cela a engendré sur un an des économies d'énergie à hauteur de :

- 363 814 kWh sur l'éclairage extérieur (-11%)
- 239 424 kWh sur l'éclairage intérieur (-42%)
- 12 593 kWh sur les illuminations festives (-49%)

Le remplacement des candélabres s'est poursuivi en 2017 en ciblant les points lumineux les plus énergivores, soit 335 luminaires remplacés.

En septembre 2017, l'installation de panneaux photovoltaïques ; prévue dans le CREM, va permettre au nouveau pôle administratif « Accueil Marcel André » de produire 20% de son énergie consommée.

Après la mise en valeur de la Chapelle de la Buissière en 2016, c'est au tour des églises de Vancia et Saint Denis d'être dotées d'un éclairage ornemental en 2017.

Des aménagements réguliers

- Les Fonds Petits Travaux :

En partenariat avec l'ASPEHR (l'association syndicale des propriétaires de l'ensemble d'habitation de Rillieux-la-Pape), une campagne est menée chaque année à hauteur de

80 000 € pour améliorer le cadre de vie de la Ville Nouvelle en permettant la maintenance du domaine public et son nettoyage.

- **Tags :**

5 000 € : c'est le budget nécessaire chaque année au nettoyage des murs tagués.

- **Vidéo protection :**

11 nouvelles caméras ont été installées en 2016 et 8 autres en 2017 soit 320 000 € investis pour ces 2 années.

- **Voirie :**

Des aménagements de voirie et dissimulation des réseaux, route de Genève, sur le secteur Castellane en 2016 et Les Brosses en 2017.

- **Parc Linéaire :**

Lancement des travaux du futur parc linéaire urbain de la ville et de sa première tranche autour de l'Hôtel de Ville. Ce parc urbain traversera 5 secteurs de la ville et deviendra un parc public urbain, liaison verte au cœur de la ville, où tous les rilliards pourront profiter d'équipements variés.

- **Équipements sportifs :**

Création d'une aire de musculation urbaine pour compléter l'offre sportive du plateau de la Velette : Aire Forme. Coût des travaux : 44 700€ TTC

- **Braderie annuelle :**

Organisation de la Braderie annuelle de Rillieux-la-Pape sur l'avenue de l'Europe, avec une recette de 6 912€.

- **Cellule Proximité :**

Traitement des signalements et des demandes qui émanent de la GRC, du numéro vert, du courrier et des permanences du Maire.

Au 1^{er} novembre 2017 :

- 359 demandes GRC traitées
- 500 appels « numéro vert » répondus
- 272 courriers envoyés
- 82 communications travaux distribuées dans les boîtes aux lettres ou affichées en halls d'immeubles.

4.2.4 Exploiter et entretenir les équipements publics communaux.

Montant en fonctionnement : 490 000€

Montant en investissement : 15 000€

C'est 160 techniciens qui assurent la maintenance et l'entretien au quotidien des 117 740 m² de bâtiments et d'équipements municipaux. La ville dispose de plusieurs services pour que ses équipements soient le plus opérationnel possible tout en offrant un maximum de confort et de sécurité aux utilisateurs.

Depuis septembre 2016, la ville a procédé à l'externalisation de l'entretien de certains bâtiments.

Cette nouvelle orientation a pour but de rationaliser et de mutualiser les ressources. Un des axes forts a été d'externaliser les prestations de nettoyage des écoles maternelles du fait du repositionnement et du changement de missions des ATSEM suite au passage à la semaine de 4,5 jours.

Cette externalisation représente un montant de 287 881 € pour :

- Les équipements sportifs
- Les écoles
- L'Espace 140
- Certains équipements associatifs

Pour le service entretien, le nettoyage en régie représente environ 46 000 m² et 32 000 m² pour le nettoyage externalisé.

Afin d'assurer la sécurité et le confort des usagers sur les groupes scolaires, les équipements sportifs, culturels et associatifs, la ville a, depuis 2015, mis en place une équipe de 25 agents (agents qui avant la nouvelle organisation étaient à des postes de gardien, d'agents spécialisés...) répartie en 3 équipes territorialisées, qui interviennent de 6h30 à 22h30 sur l'ensemble des équipements.

Une organisation qui évolue et s'adapte au changement et aux besoins des services des associations, et des divers usagers. D'ailleurs depuis le 1^{er} septembre 2017, une nouvelle répartition de l'effectif a été mise place afin optimiser le temps de travail de chacun et la performance de leurs interventions.

Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017, **670** demandes d'intervention pour travaux divers ont été formulées via e-Atal. (tous usagers confondus : services municipaux, associations, écoles)

Une nouvelle version du logiciel Salto a été installée en juin 2017, plus rapide et plus pointue. Ce système intelligent de contrôle des accès administre l'ensemble des équipements en toute sécurité (les portes, portillons, portails, alarmes et éclairages) : **2 391** badges usagers sont en circulation.

4.2.5 Une meilleure prise en compte des interventions techniques.

Pour optimiser et garantir la qualité et la traçabilité des interventions, l'utilisation du logiciel eATAL a été généralisée ce qui permet aux services, aux partenaires institutionnels et associatifs d'effectuer des demandes techniques.

Un régulateur centralise l'ensemble des demandes, étudie, diagnostique la faisabilité et attribue la réalisation des travaux en régie à confier à des partenaires.

La ville travaille avec une trentaine de prestataires différents (entretien chauffage, nettoyage vitrerie et gestion des bacs d'ordures ménagères) cela représente un budget annuel d'environ 333 000 €.

L'efficacité de la mise en place d'un logiciel centralisateur des demandes, et d'un régulateur est largement plébiscitée par l'ensemble des utilisateurs : 2 657 demandes ont été déposées via eATAL entre le 01/01 et le 27/10/2017.

Les directeurs des écoles ont fait 432 demandes en 2017, soit 16%.

4.2.6 Des équipements municipaux entretenus et sécurisés.

Montant en fonctionnement : 101 000 €

Montant en investissement : 152 000 €

La ville dispose d'ateliers municipaux composé de 19 agents (ateliers polyvalents et intervention logistique) afin d'intervenir techniquement sur l'ensemble des 121 bâtiments communaux, représentant 145 000 m² de surface construite, ainsi que sur les espaces extérieurs communaux.

Ce service intervient également sur :

- La fabrication, la réparation, la rénovation.
- La sécurisation urgente.
- Le nettoyage de graffitis, ramassage d'encombrants.
- Le prêt de matériel, l'installation de manifestation le déménagement, le déneigement.
- La gestion et l'entretien du parc auto : (72 véhicules (VL, VLU, PL) composent le parc communal
- La gestion du Magasin municipal.

- **Intervention des ateliers**

	2016	⇒ Octobre 2017
INTERVENTIONS = demande de travaux <i>Dont détagages et nettoyages</i>	1 863 46	1 398 61
MANIFESTATIONS = Demandes de prêt de matériel, livraison et <i>parfois installation</i> (Tous demandeurs confondus)	463	370
PRETS VEHICULES Minibus et utilitaires	224	196

Budget Garage 2016-2017

	2016	⇒ Octobre 2017 <i>Réalisé / BP 2017</i>
REPARATIONS	27 917 €	18 951 € / 24 000 €
PIECES AUTOS	29 876,70 €	35 728,70 € / 36 364 €
INVESTISSEMENT	123 277 €	76 652 € / 80 000 €

En 2017, la Gestion Relation Citoyenne (GRC) a été étendue au CTM afin d'avoir un circuit simplifié de demande, et une réponse plus adaptée pour les prêts de matériel (tables, chaises, barnum, podium, sono...) et de véhicules (minibus, camion...)